



**Œuvrer pour que
l'ETP soit reconnue
comme un moyen
(efficace et efficient)
de prévention et de
promotion de la
santé**

La santé publique



- 1** Promouvoir les études sur la mesure des effets de l'ETP et développer la culture de la donnée probante
- 2** Promouvoir la mutualisation des pratiques et des expériences réussies
- 3** Agir pour faire évoluer la réglementation